

FONDS DES ARTS

FORMULAIRE DE DEMANDE DE BOURSES AUX PROJETS

ARTISTES ET COLLECTIFS DE LA RELÈVE NON PROFESSIONNELS

La demande doit être envoyée à l'adresse courriel suivante :

candidaturetimi@ville.saguenay.qc.ca

OU par la poste à l'adresse suivante :

Service de la culture, des sports et de la vie communautaire – FONDATION TIMI Fonds des arts et de la culture 205, Rue Price Ouest C.P. 8060 Saguenay(Québec) G7J 4G6

Dates limites d'inscription :

Le 30 avril et le 31 octobre de chaque année

Important

Ce formulaire doit obligatoirement être rempli numériquement, les formulaires complétés à la main ne sont désormais plus acceptés.

DESCRIPTION

Les bourses du Fond des arts de la Fondation TIMI visent à aider les artistes et les collectifs d'artistes de la relève non-professionnels dans la réalisation de projets structurants permettant le développement, le perfectionnement et l'apprentissage de nouveaux savoir-faire.

CLIENTÈLE VISÉE

Artiste ou collectif d'artistes non professionnels âgés(es), de 35 ans et moins au moment du dépôt de la demande.

DÉFINITION

- On entend par <u>artiste de la relève non professionnel</u> un individu âgé de 35 ans ou moins en pratique dans un domaine artistique de manière non professionnelle.
- On entend par <u>collectif de la relève non professionnel</u>, un regroupement d'artistes (tous âgés de 35 ans ou moins) non légalement constitué en pratique dans un domaine artistique de manière non professionnelle.

Note: selon les deux (2) lois sur le statut de l'artiste professionnel au Québec¹, tous les artistes professionnels et tous les artistes professionnels de la relève ne sont pas admissibles à ces bourses.

ACTIVITÉS (DISCIPLINES) RECONNUES

- Arts visuels;
- Arts de la scène;
- Littérature et poésie;
- Peinture:
- Sculpture;
- Théâtre;
- Musique et chant;
- Danse:
- Cinéma;
- Etc.

http://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/lc/S-32.1

¹ Loi sur le statut professionnels des artistes des arts visuels, des métiers d'art et de la littérature, et sur leurs contrats avec les diffuseurs et Loi sur le statut professionnel et les conditions d'engagement des artistes de la scène, du disque et du cinéma. http://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/lc/S-32.01

OBJECTIFS

- Soutenir le développement des artistes de la relève non professionnels;
- Contribuer au perfectionnement de jeunes artistes ayant des projets à développer.

CONDITIONS GÉNÉRALES D'ADMISSIBILITÉ

- Être considéré comme résident de la Ville de Saguenay depuis une période de trente-six (36) mois (preuve de résidence exigée):
- Fournir une description détaillée du projet et soumettre un budget équilibré;
- Fournir une lettre d'appui provenant des milieux scolaire, artistique ou autres, afin de démontrer la qualité et la pertinence du projet;
- Pour les collectifs d'artistes, fournir une résolution autorisant le répondant à faire une demande d'aide financière;
- Pour les collectifs d'artistes, la majorité de ses membres (minimum 66 %) doit provenir de la Ville de Saguenay (preuve de résidence exigée);
- S'il y a lieu, la demande des deuxièmes et troisièmes bourses doit démontrer une évolution dans la démarche de l'artiste ou du collectif;
- Déposer un rapport final suite à l'obtention de la dernière bourse reçue;
- Avoir complété le formulaire de demande de bourses aux dates requises (30 avril ou 31 octobre de chaque année).

MONTANTS ACCORDÉS ET MAXIMUM DE BOURSES

Le montant accordé d'une bourse pour un projet soumis peut représenter jusqu'à 75% du montant total du projet pour des maximums de :

1. Première bourse : montant de 1 000\$

2. Deuxième bourse : montant de 2 000\$

3. Troisième bourse : montant de 5 000\$

Note : il est possible d'obtenir plus d'une bourse par année pour un maximum de trois (3) bourses (une par édition).

PRINCIPAUX CRITÈRES DE SÉLECTION

- La clarté du projet et la qualité de la présentation de la demande;
- L'intérêt et l'impact du projet sur l'évolution du cheminement de l'artiste ou des membres du collectif;
- Le réalisme de la prévision budgétaire, la faisabilité et la garantie de la réalisation du projet.

ÉVALUATION DES DEMANDES

La réception et la présélection des demandes sont sous la responsabilité d'un représentant de la Ville de Saguenay, division des arts et de la culture.

Toutes les candidatures qui répondent aux critères d'admissibilité sont soumises à l'attention d'un comité d'évaluation, placé sous la responsabilité de la Fondation TIMI. Ce comité est composé d'individus choisis pour leur compétence dans les différents secteurs des arts. Il analyse les demandes qui lui sont soumises selon les principaux critères de sélection définis plus haut. Il formule des recommandations spécifiques pour chacun des dossiers au conseil d'administration de la Fondation TIMI. La décision d'accorder ou non une bourse à un candidat ou un organisme est le privilège du conseil d'administration de la Fondation TIMI et est sans appel.

Un accusé de réception sera envoyé aux demandeurs de bourses par courriel dans un délai de 24 à 48 h (jours ouvrables). Si vous n'avez pas reçu d'accusé de réception après ce délai, veuillez communiquer avec la Fondation TIMI par courriel (candidaturetimi@ville.saguenay.qc.ca).

REMISE DES BOURSES

- La Fondation TIMI procédera à la remise des bourses deux (2) fois par année, au printemps et à l'automne;
- La remise des bourses se fera lors d'un événement et l'annonce des boursiers se fera sur différentes plateformes;
- En cas d'acceptation du projet, le demandeur autorise le droit de diffusion de photos fournies dans le dossier de candidature, sur le site Web de la Fondation TIMI, sur des publications Facebook de la Fondation TIMI et de la Ville de Saguenay.

☐ Oui ☐ Non

☐ Oui ☐ Non

SECTION 1: Identification du demandeur

Citoyenneté canadienne :

FORMULAIRE DE DEMANDE DE BOURSE

A. ☐ Artiste B. Collectif d'artistes A) Pour un artiste Prénom: Nom: (atelier): Âge: Téléphone (rés.): Code postal: Adresse: Courriel: Réside sur le territoire de Ville de Saguenay depuis :

Statut immigrant reçu:

•		
ctif:		
	Code postal :	
(atelier) :	Télécopieu	ır:
a lieu) :		
u collectif qui particip	eront au projet :	
	(atelier) :	ctif : Code postal : (atelier) : Télécopieu

SECTION	l 2 : Présentation résumée	de l'artiste ou d	du collectif	

SECTION 3 : Description du projet	
Fournir le titre, le(s) lieu(x), la(les) date(s) de réalisation, les objectifs ainsi qu'un résumé du projet faisant l'objet de la demande.	

SECTION 4 : Les retombées du projet		
ndiquer comment ce projet encourage le développement du cheminement de l'artiste u des membres du collectif.		

SECTION 5 : Autres subventio	ns				
Avez-vous déjà reçu une ou des bourses de la Fondation TIMI ? ☐ Oui ☐ Non					
Si oui, veuillez remplir le tableau	suivar	nt:			
ANNÉE		PROGRAMME		MONTANT F	RECU
Le présent projet a-t-il fait l'objet	d'autre	es demandes de subvention	ns? [□ Oui □ Nor	n
Si oui, veuillez remplir le tableau	suivar	nt:			
ORGANISME/COMMANDITAIREF OU PALIER DE GOUVERNEME SOLLICITÉ	PRIVÉ			MONTANT ACCORDÉ	
Préciser la partie du projet soutenue par chaque subvention.					

SECTION 6 : Prévisions budgétaires détaillées du projet

REVENUS *		
Inscriptions/billetterie		
Commandites		
Montant fourni par l'orgar	nisme, le collectif ou l'artiste	
Montant demandé à la	a Fondation TIMI	
Autres sources		
Précisez si confirmée ou non		
	Total* :	\$ 0,00
<u>DÉPENSES*</u>		
Salaires, cachets et hono	raires ²	
Frais de séjour (repas/log	gement)	
Timbres, photocopies, pa	peterie	
Frais de conception graph	nique, impression, publicité	
Frais de déplacement (tra	ansport)	
Autres frais (précisez)		
	Total* ·	\$ 0,00

^{*}Les revenus et les dépenses doivent être équilibrés.

² Annexer une feuille précisant le nombre d'heures, le taux horaire et la fonction de chaque individu

rémunéré dans le cadre du projet soumis.

SECTION 7 : Documents à joindre au formulaire dûment rempli

A) Pour un artiste :	
Deux pièces justificatives attestant le statut de résident permanent de la Ville de Saguenay depuis au moins 36 mois;	
Curriculum vitae;	
Une lettre d'appui au projet;	
Dossier de presse et exemplaires de publications officielles (si disponible);	
Annexe faisant état du nombre d'heures, du taux horaire et de la fonction de chaque individu rémunéré dans le cadre du projet soumis;	
Photos de l'artiste et du projet pouvant servir au site Web et aux publications sur la page FB de la Fondation et de la Ville de Saguenay si le dossier est accepté;	
Tout autre document pouvant être utile à l'analyse de la demande (préciser).	
B) Pour un collectif d'artistes : Deux pièces justificatives attestant le statut de résident permanent	<u> </u>
de la Ville de Saguenay depuis au moins 36 mois de chaque membre du collectif;	
Curriculum vitae des membres du collectif;	
Une lettre d'appui au projet;	
Dossier de presse et exemplaires de publications officielles du collectif ou de ses membres;	
Copie de la charte (si incorporée);	
Résolution du collectif (ou des membres) autorisant le répondant à faire une demande d'aide financière (voir formulaire de résolution cijoint);	
Annexe faisant état du nombre d'heures, du taux horaire et de la fonction de chaque individu rémunéré dans le cadre du projet soumis;	
Photos du collectif et du projet pouvant servir au site Web et aux publications sur la page FB de la Fondation et de la Ville de Saguenay si le dossier est accepté;	
Tout autre document pouvant être utile à l'analyse de la demande (préciser).	

Attestation des renseignements

Je, 		,
	Signature du répo	ndant
	r la présente, que tous les renseigr nande d'aide financière sont exact	
Fait à,		, le
	Ville et arrondissement	Date

Formulaire de résolution du collectif

	Ville et arrondissemen	t	Date
Fait à		, le	
		, membre	
Signature :		, membre	
demande d'aide fi	nancière à la Fondation T	IMI pour le projet (titre) :	
à remplir et à sign	er, au nom du collectif et	de chacun de ses membres,	le formulaire de
autorise (nom de l	a personne mandatée)		
Le collectif (nom)	:		

Le formulaire de résolution doit être imprimé pour signature et retourné en pièce jointe.

Section réservée à l'administration de la Fondation TIMI

Date de la réception de la demande :
□ Demande complète □ Demande incomplète
Document(s) manquant(s) :
Date de dépôt du (des) document(s) manquant(s) :
A déjà reçu une ou des bourses de la Fondation TIMI : □ Oui □ Non Si oui, année(s) d'octroi : □
Rapport du projet de la dernière bourse reçue déposé : □ Oui □ Non
Demande éligible : □ Oui □ Non
Remarque :